
5 milliards d'euros enfouis dans la terre chaque année dans l'Union Européenne. Déchets ou matières ?

Le mode expansionniste de notre civilisation, sacralisé sur l'autel de la consommation au temple du marché, produit proportionnellement - et en constante augmentation - des déchets de tous types.

Cette croissance est l'un des problèmes les plus graves que l'humanité doit affronter. Chaque jour, nous déversons des flots de matières rien que dans nos poubelles. Ces déchets, dits "domestiques", représentent 150 millions de tonnes par an, mais seulement 5 à 10% de l'ensemble des déchets produits dans l'Union Européenne. Avec une technologie de transformation des déchets domestiques en énergie, les quantités produites dans l'Union Européenne permettraient de produire l'équivalent d'au moins 12 centrales électriques de 1300 mégawatts chacune.

Aujourd'hui, 70% des déchets sont enfouis dans les décharges. Chaque année, 5 milliards d'euros sont mis sous terre avec toutes les conséquences que cela comporte : pollution, dégradation des nappes phréatiques, etc.

TRAITER LES DÉCHETS

Plus le déchet est compliqué à traiter plus le prix de traitement augmente :

- les déchets domestiques ont un prix de traitement de 20 à 150 euros par tonne (130 FFr. à 984 FFr.),
- les déchets spéciaux peuvent coûter plus de 1.500 euros par tonne (9.840 Fr.).

Les déchets sont pourtant des matières premières. De nombreuses années ont été nécessaires pour développer un ensemble de technologies qui satisfait pleinement les partisans de la défense de l'environnement. Le procédé d'USE "MTPG" utilise des techniques de pyrolyse et de gazéification. Ce n'est surtout pas un procédé d'incinération selon la définition émise par les autorités de l'Union Européenne. En l'absence de critère spécifique applicable à cette technologie, selon des tests rigoureux de contrôle qui ont eu lieu en Angleterre sur une unité depuis 1994, le procédé est largement en-dessous des limites applicables à l'incinération signifiées par les textes de la législation Européenne (directive 93/689/EC).

Tous les types de déchets peuvent être traités : pneus, plastiques, boues et sédimentation provenant des stations d'épuration des eaux, fumiers, lisiers, déchets animaliers, produits chimiques, huiles usées, bois, sciure, laine de roche ou de verre, légumineuse, ménagers. Avec une alimentation annuelle de 20 à 40.000 tonnes de déchets en utilisant une MT8 du procédé MTPG, ceux-ci

peuvent produire jusqu'à 16 tonnes/vapeur à 25 bars/heure qui, transformée par des turbines, peut produire 3 mégawatts par heure. A la place d'une production électrique, l'installation est en mesure de fournir 100 m³/heure d'eau potable, désalinisation de l'eau de mer, dépollution, etc.

Il est possible d'adapter le procédé de manière à permettre de récupérer les éléments actifs contenus dans les déchets. Ces résidus représentent au maximum 10% en poids et 3% en volume des déchets initiaux.

Le recyclage des mâchefers permet de réduire le poids à 5%. Ces cendres (non hasardeuses, inertes et stériles) peuvent être utilisées dans l'industrie de construction.

En traitant le fumier de poulet résultant des élevages industriels, il est possible de façonner les résidus pour : - enrichir la terre - modifier la terre (par exemple la rendre moins argileuse) - fournir les produits nécessaires à la formulation d'engrais - en forme de produits finis pouvant être directement utilisés comme engrais. Ces résidus représentent 9 à 14% du poids initial du fumier : phosphates 298 kg/tonne de cendres ; ammoniacale ou nitrates NM3 ou NO3 3,6 kg/tonne de cendres ; potasse K2O 172 kg/tonne de cendres ; magnésium 43 kg/tonne de cendres.

Les chiffres exacts dépendent de l'analyse de chaque déchet fourni, ainsi que de leur contenu en eau.

Le procédé comporte trois phases distinctes : pyrolyse, gazéification, oxydation. En fin de cycle, il ne reste qu'un résidu non combustible de mâchefer inerte et bénin. Il est prouvé qu'un utilisant cette technologie, la haute température détruit plus de 99,96% de l'ensemble des émissions polluantes aériennes et ne permet pas de formation des PCB, dioxines et furans.

Ce système possède de nombreux avantages, en particulier son intégration dans l'environnement. Pour une unité permettant de traiter 40.000 tonnes/an (8000 heures de fonctionnement annuel), 5.000 m² de terrain sont nécessaires et un bâtiment de moins de 90 m² au sol sur 7 m de hauteur. A partir de la date de signature du contrat, l'unité peut être opérationnelle dans les six mois.

Un autre avantage très important pour les budgets des collectivités ou des industriels : USE GROUP ne vend pas ses unités de traitement mais propose une forme de contrat-location incluant l'amortissement matériel, les frais de personnel et l'entretien. Le prix n'est guère plus élevé que le coût du traitement par tonne actuellement - sans investissement préalable !

USE GROUP dispose d'un savoir-faire et la maîtrise technique sur un grand nombre de produits dérivés des déchets ou connexes : fibres végétales, transformation en combustible des boues de sédimentation, matières structurales résistantes au feu (1.200 °C), matériaux isolants, fertilisation - réhabilitation et stabilisation de la terre, panneaux de particules, etc.

Toute l'équipe réunie autour du maître d'œuvre de ces procédés, Monsieur Brian Butcher, est enthousiaste et fière de pouvoir ainsi participer au nettoyage et à la protection de notre environnement. Pour l'instant nous n'avons pas encore trouvé d'autres planètes qui nous permettraient d'accueillir l'humanité, alors ne détruisons pas notre bio-diversité, protégeons la.

Contact :

LOGIDEV - Patrick Bouchy
9 route de Houdan - 78930 Auffreville Brasseuil
Tél : 01 34 78 45 72 ou 06 15 45 61 96
Email : logidev@wanadoo.fr

CECI N'EST PAS UN ÉDITO

Depuis novembre 1995, *Les échos du chanvre*, édité par *La Maison du Chanvre*, association Loi 1901 à Lyon, informe sur le passé, le présent, l'avenir du chanvre et sa multiplicité.

Avec l'aide de partenaires, nous allons créer une nouvelle structure afin d'élargir nos activités autour du chanvre.

La Maison du Chanvre ce sera :

- plus d'informations, avec la création du site Internet www.chanvre.org (en construction) où vous retrouverez *Les échos du Chanvre* (présentation et consultation des numéros), les *Actualités* (les news du monde chanvre), les *Nouveautés*... En bref, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le chanvre ;
- la boutique *Canebrière*, pour la vente de produits chanvre aux particuliers, avec un catalogue joint aux *échos du Chanvre* et accessible par www.chanvre.org ;
- une plate-forme de distribution de produits de chanvre, avec nos premiers partenaires : *HanfHaus*, *Hanf & Natur* (Allemagne), *Mother Hemp* (Angleterre), *Euro American Marketing* (Pays-Bas), *Crucial*, *Headcase* (USA), *Hemp Valley* (Danemark), *Codina* (France). Et l'ouverture prochaine d'un show-room à Lyon.

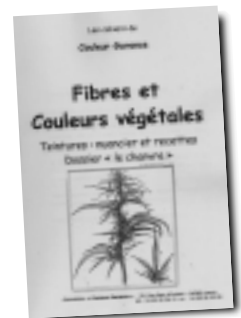
Rendez-vous dans *Les échos du Chanvre* n°16, Hiver 99-2000 !

A LIRE

FIBRES ET COULEURS VÉGÉTALES TEINTURES : NUANCIER ET RECETTES - DOSSIER LE CHANVRE

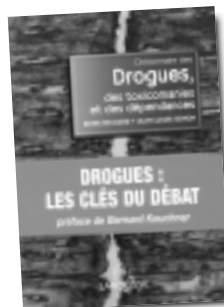
Les fibres végétales, constituées de cellulose, peuvent être teintées avec les couleurs végétales. Ce cahier *Fibres et Couleurs Végétales*, de l'Association Couleur Garance, renferme quelques conseils simples pour teindre le lin, le chanvre, le coton... ainsi qu'un petit nuancier en chanvre teint végétal qui accompagne les recettes de teinture.

Les Cahiers de Couleur Garance n° 7
Fibres et Couleurs Végétales
60 Fr. + 16 Fr. de port
Association Couleur Garance
20 rue Jean d'Autant, 84360 Lauris
Tél : 04 90 08 36 15 ou 04 90 08 20 99



DICIONNAIRE DES DROQUES, DES TOXICOMANIES ET DES DÉPENDANCES

Enfin des réponses claires et sans parti pris sur un sujet qui ne laisse personne indifférent. Cet ouvrage est un tour d'horizon complet des produits, des types de toxicomanies et de leur traitement. Il offre une appréhension globale du problème de la dépendance et une approche psychologique et culturelle.



Dictionnaire des drogues, des toxicomanies et des dépendances
Denis Richard et Jean-Louis Senon
Préface de Bernard Kouchner
Larousse, collection Les Référents
448 pages, 130 Fr.

SHATTERED LIVES: PORTRAITS FROM AMERICA'S DRUG WAR

Aux Etats-Unis, près de 60% de la population carcérale (soit plus de 400.000 personnes) est enfermée pour cause de délits liés directement ou indirectement aux stupéfiants. *Shattered Lives* (Vies brisées) présente les témoignages, illustrés de plus de 150 photos, d'hommes et de femmes victimes des lois sur les drogues et des effets pervers qu'elles induisent.

Shattered Lives: Portraits from America's Drug War
Mikki Norris, Chris Conrad, Virginia Resner
Creative Xpressions
PO Box 1716, El Cerrito, CA 94530 - USA
Tél : +1 510 215 8326
www.hr95.org

